



LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Les conditions météo de ces derniers mois, avec un hiver particulièrement doux, un printemps frais et pluvieux, nous laissent à penser, qu'à quelques jours de l'été, le manque d'eau et le réchauffement climatique ne se feront guère sentir !

En ce début d'année, notre commune est frappée par un nombre de décès importants ; certains, aussi rapides qu'imprévus, nous affectent particulièrement, celui d'Alain PRADEAU et surtout d'Abel ETOURNEAU, Conseiller Municipal pendant plus de 20 ans et mon 1^{er} Adjoint ; il a été la cheville ouvrière du Comité Des Fêtes pendant des années et, très impliqué au sein du Comice Agricole Cantonal, il manquera beaucoup à celui de 2016 organisé à CELLES.

Notre budget voté en avril oriente les actions pour l'avenir :

- ◆ Un gros projet de restauration de l'ancienne poste est dans les tuyaux, le bouclage financier est cependant complexe.
- ◆ La réfection de la cantine est lancée ; peinture, isolation vont se faire pendant les vacances scolaires
- ◆ Un nouveau columbarium viendra compléter l'aménagement du cimetière dès que le nouveau dépositoire sera construit.
- ◆ La salle des fêtes sera équipée de nouvelles chaises, les anciennes ayant de longues années de service
- ◆ Des peintures au presbytère sont aussi actées
- ◆ Les travaux de renforcement électrique se poursuivent. Le village de « Joubertias » est enfin terminé ; l'effacement des fils nus est prévu à « Lamon », « Petit Lamon » et « Cotte » de même qu'une 3^{ème} tranche au Bourg concernant « La Croze » et le bas du Bourg.

Notre Communauté de Communes prend enfin son rythme de croisière. A l'heure où j'écris ce petit mot, je ne sais encore pas si nous serons mariés ou pas avec la Communauté de Communes du Pays de Saint Aulaye (volonté de Monsieur le Préfet) ce qui remettra encore en chantier les compétences exercées...

Je voudrais encore revenir sur une chose qui fâche. Ce n'est pas nouveau mais **les vols dans le cimetière continuent**. Fleurs, plaques et divers objets disparaissent des tombes. Des plaintes ont été déposées, les voleurs n'ont aucun respect pour opérer dans ce lieu. **Honte à eux, s'ils sont reconnus !** **Les sanctions seront particulièrement sévères.**

Je terminerai en remerciant :

- Mes collègues qui s'impliquent dans la vie communale
- Le personnel communal pour le sérieux dans leur mission au service de tous
- Les bénévoles de nos associations qui, par leurs actions, animent tout au long de l'année notre commune

Je vous souhaite à tous un bel été, paisible et reposant.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 28 DECEMBRE 2015

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusé : SIGNOURET Jérôme (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier)

Absents : TELEMAQUE Francis, SIMONET Emmanuel

Secrétaire de séance : Michel MAZEAU

La séance était publique.

COMICE AGRICOLE / CHANGEMENT DE STATUTS

Monsieur le Maire rappelle les nouvelles délimitations et dénominations des cantons consécutives aux élections départementales du mois de mars.

Le canton de Montagnier n'existant plus, l'association du « COMICE AGRICOLE du canton de MONTAGRIER » devient « COMICE AGRICOLE DE L'ANCIEN CANTON DE MONTAGRIER »

Monsieur le Président propose à la commune de CELLES d'entériner ses nouveaux statuts.

Le conseil municipal donne son approbation et accepte d'organiser en septembre 2016 le comice agricole sur le territoire de la commune.

DEMANDE D'AIDES POUR L'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement du bâtiment de l'ancienne poste réalisé par Monsieur ROQUET, architecte. Pour le financement de cette opération, il propose de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et une subvention « PALULOS » communale.

Le conseil municipal,

- **ADOpte** ce projet
- **ARRETE** les modalités prévisionnelles de financement
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2016 et la subvention « PALULOS » communale.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

FORMATION EN ALTERNANCE DES SECRETAIRES DE MAIRIE

Dans le cadre d'un programme de formation en alternance des secrétaires de mairie, le conseil municipal accepte d'accueillir Monsieur Jean-Marc MAIRESSE, à partir du 6 janvier jusqu'à la fin du mois d'avril 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil octroie une aide de 80 € à la Prévention Routière pour 2016 et demande l'organisation d'actions d'information sur place.

AFFAIRE COMMUNE DE CELLES / MABRU BERTRAND

Monsieur le Maire indique que, suite à l'aménagement de la traverse du Bourg et en particulier au giratoire avec sens unique de circulation sur les CD99 et CD93, Monsieur MABRU Bertrand a cédé une partie du jardin devant sa maison. Afin de mettre le relevé parcellaire à jour, il présente le document d'arpentage établi par le cabinet de géomètre GEOBAT.

Afin de régulariser cette situation, le Conseil Municipal prendra les frais à sa charge et autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 29 JANVIER 2016

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TEHEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusés : SIMONET Emmanuel, SIGNOURET Jérôme

Absent : /

Secrétaire de séance : ROUSSARIE Francis

La séance était publique.

ADHESION A L'ADIL24

Le Conseil Municipal la reconduit pour l'année 2016.

SUBVENTION A L'AMICALE POUR LE DON DU SANG DE RIBERAC

L'assemblée attribue un don pour le fonctionnement de l'association qui sera inscrit au budget 2016.

CONVENTION FOURRIERE

Monsieur le Maire propose sa reconduction avec la SPA de BERGERAC pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal donne son accord, versera une participation de 0,65 € par habitant et autorise Monsieur le Maire à signer ces documents.

TRAVERSE DU BOURG

Les aides attribuées par le Conseil Départemental 24 n'ayant pas été versées, Monsieur le Maire propose la réalisation d'un nouveau prêt relais subventions.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec le Crédit Agricole.

MAIRES SANS FRONTIERES DU PAYS DU PERIGORD VERT

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'association qui sollicite l'adhésion de la commune.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.

UTILISATION DE L'ETANG ET DE LA HALLE

Par courrier, dans le cadre d'une activité « initiation à la pêche » pour les enfants, la présidente de l'association « Les petites canailles de Montagrier » demande à disposer de l'étang et de la halle le lundi 18 avril 2016. Le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite à la date souhaitée sous la responsabilité de l'association.

REMERCIEMENTS

Lecture de la carte postale des organisateurs et des élèves de 6^{ème} du collège de TOCANE adressée en remerciement de l'aide financière octroyée par la commune pour leur séjour pédagogique en AUVERGNE.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 26 FEVRIER 2016

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 SIMONET Emmanuel	15	

Excusés : JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier)

Absent : /

Secrétaire de séance : Christiane DEMARTEAU

La séance était publique.

ECOLE COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de classe de découverte à SUPER BESSE en AUVERGNE du 4 au 8 avril 2016 organisé par Mme LABALME, directrice de l'école de CELLES pour les élèves de CP au CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal de CELLES et GRAND-BRASSAC.

Le Conseil Municipal décide de contribuer au financement de ce séjour pédagogique. Le versement interviendra sur présentation du budget réel et au prorata des présents.

STRUCTURE TOILE MISE A DISPOSITION PAR LA MAIRIE DE TOCANE

Monsieur le Maire rapporte le mail de la mairie de TOCANE SAINT APRE concernant les travaux à réaliser sur la structure toile pour sa remise en état et en conformité ; les frais seront à partager entre les 10 communes qui utilisent ce matériel.

Le Conseil décide de participer aux réparations et inscrira une prévision au budget 2016.

PROJET DE PARKING (AMENAGEMENT DU BOURG - 3^{ème} TRANCHE)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet de la Dordogne concernant la réalisation du projet d'aménagement du bourg (3^{ème} tranche) qui fait l'objet de l'attribution de l'aide au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) 2015.

Le Conseil Municipal, considérant le caractère prioritaire de la réhabilitation du logement « ancienne poste » pour lequel il a demandé l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2016, décide l'abandon de ce projet.

DEMANDES DE SUBVENTION DE France ALZHEIMER ET DE L'ECOLE DE FOOTBALL DE RIBERAC

Ces sollicitations ne sont pas retenues.

UTILISATION DE LA HALLE

Madame BOINEAU SERRANO, Présidente du Centre Social et Culturel du Pays Ribéracois organise, durant les vacances de printemps, une semaine Multi@ctive pour des enfants âgés de 6 à 15 ans. A cette occasion, elle sollicite la mise à disposition de l'étang, des terrains de tennis et de la halle les jeudi 21 et vendredi 22 avril 2016. Monsieur le Maire demande l'avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à sa demande et charge Monsieur le Maire de prévenir le Président du CELLES TENNIS CLUB.

CIMETIERE / EXTENSION DU COLUMBARIUM

Constatant qu'il ne reste plus que 2 cases de disponibles au columbarium, une extension doit être envisagée mais nécessite le déplacement du dépositaire.

Le conseil municipal, après avoir étudié le dossier, charge Monsieur TELEMAQUE de faire chiffrer cette opération.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 25 MARS 2016

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TEHEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10	11 DEMARTEAU Christiane	12
13	14	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusés : SIMONET Emmanuel (pouvoir à Francis TEHEMAQUE), PERRARD Andrée (pouvoir à Christian FEYTE), POUPARD Christèle (pouvoir à Jean Didier ANDRIEUX), ROUSSARIE Francis (pouvoir à Michelle BROUAGE)

Absent : AUTHIER Gaëtan

Secrétaire de séance : Nathalie VITRE

La séance était publique.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Monsieur MAZEAU Michel a été désigné président pour la présentation des comptes administratifs 2015.

→ « PRINCIPAL »

Le résultat d'exécution du budget général est le suivant :

- ◆ **Excédent** de fonctionnement : + 239 173.90 €
- ◆ **Excédent** d'investissement : + 223 500.35 €
- ◆ Restes à réaliser excédentaire + 125 000.00 €

Résultat réel de clôture est donc **excédentaire** de : 587 674.25 €

L'excédent de fonctionnement sera affecté en recette de fonctionnement pour 239 173.90 €, la section d'investissement étant excédentaire.

→ « ASSAINISSEMENT »

Le résultat d'exécution du budget assainissement est le suivant :

- ◆ **Excédent** de fonctionnement : + 46 781.80 €
- ◆ **Excédent** d'investissement : + 2 456.01 €
- ◆ Restes à réaliser déficitaires : - 29 500.00 €

Résultat réel de clôture est donc **excédentaire** de : 19 737.81 €

L'excédent de fonctionnement sera affecté en recette de fonctionnement pour 19 737.81 €, la section d'investissement étant excédentaire.

→ « LOTISSEMENT »

Le résultat d'exécution du budget lotissement est le suivant :

- ◆ **Excédent** de fonctionnement : + 19 251.90 €
- ◆ **Déficit** d'investissement : - 10 000.00 €
- ◆ Restes à réaliser : néant

Résultat réel de clôture est donc **excédentaire** de : 9 251.90 €.

L'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit : 10 000 € pour la couverture du déficit d'investissement et le solde en recette de fonctionnement pour 9 251.90 €.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2015 « PRINCIPAL », « LOTISSEMENT », « ASSAINISSEMENT »

Les documents comptables dressés par Monsieur GRANGER Christophe, receveur municipal à la TRESORERIE de RIBERAC, sont approuvés à l'unanimité des présents.

SEANCE DU 25 MARS 2016 suite...

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de la part communale soit :

- **Taxe d'Habitation :** 7.70 %
- **Foncier Bâti :** 9.28 %
- **Foncier Non Bâti :** 43.11 %

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE

En soutien aux actions menées en faveur du public fragilisé, le conseil municipal décide l'octroi d'une subvention de 50 € qui sera inscrite au budget 2016 et versée à la délégation locale de RIBERAC.

MAISON DES ECOLES

1) Départ de Madame CIPIERRE et de Monsieur GARRIGUE

Après l'état des lieux de sortie contradictoire, le logement étant en bon état, la caution leur sera remboursée ; toutefois, les termes du contrat n'étant pas respectés, les frais de remplissage de la citerne de gaz à hauteur de 40 % ainsi que ceux d'entretien de la chaudière leurs seront facturés.

2) Location à Madame PLUMENTIE

Les critères pour occuper ce logement social conventionné sont remplis, le conseil municipal retient sa demande à effet au 07 mai 2016 moyennant le paiement d'un loyer mensuel. Le 1^{er} Adjoint, responsable des bâtiments communaux, réalisera l'état des lieux d'entrée. Monsieur le Maire signera le contrat de bail.

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SMCTOM)

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant n°2 de la convention de la redevance spéciale qui met en application les nouveaux tarifs et le mode de calculs des sacs recyclables (jaunes) et non recyclables (noirs).

Le Conseil Municipal donne son approbation et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2.

VENTE MABRU/COMMUNE DE CELLES

Après la régularisation cadastrale, Monsieur le Maire indique que Monsieur MABRU consent à vendre à la commune pour un euro symbolique une section de terrain cadastré section AB n° 335 d'une superficie totale de 9 ca.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette acquisition. Il constate que les crédits nécessaires sont prévus au budget et décide que la commune prenne en charge les frais notariés ; il donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte.

DEPOSITOIRE COMMUNAL

L'extension du columbarium nécessite la démolition du dépositaire existant et la construction d'un nouveau. Après consultation, Monsieur TELEMAQUE, 1^{er} Adjoint, communique la proposition de l'entreprise LAFAYE de MONTAGRIER pour ces travaux.

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

AUTRES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de :

- L'Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP) de Blagnac (31700)
- La Ligue contre le Cancer de Périgueux
- L'Union Sportive Tocanaise de Football
- Radio Liberté de Ribérac

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ces 4 demandes.

SEANCE DU 25 MARS 2016 suite...

RECHERCHES D'EMPLOIS

- De Monsieur DUDNAT Arnaud de Celles pour un emploi d'agent d'entretien,
- De Madame GOURDEL Karine de VANXAINS pour une place d'assistance administrative au sein des écoles.

Le Conseil, constate qu'il n'y a pas de poste vacant et regrette de devoir donner des réponses défavorables.

UTILISATION DE LA HALLE ET DE L'ETANG COMMUNAL

Monsieur le Maire présente les demandes des Godillots de la Vallée de l'Isle, de Lou Prat Dou Solelh de Périgueux et de La Gaule Ribéracoise pour avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal donne son accord.

ECOLE DE CELLES / MEMOIRE SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Monsieur le Maire donne lecture de l'invitation reçue de Madame Sandra LABALME, directrice, qui organise dans les locaux de l'école, le jeudi 31 mars à 14h 30, une rencontre avec Monsieur GARCIA qui fut résistant et déporté lors de la seconde guerre mondiale.

France TELECOM – PARC DE CABINES

Monsieur ARDUIN, de la délégation Aquitaine d'Orange, souhaite réaliser la dépose du parc de cabines téléphoniques sur l'ensemble du territoire. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il lui a transmis un courrier lui demandant de ne pas procéder au démontage de la cabine se trouvant près de la cantine scolaire, celle-ci appartenant à la commune et étant parfaitement intégrée au paysage.

REPAS DES AINES

Dimanche 6 mars 2016, autour de jolies tables printanières, les aînés ont dégusté le traditionnel repas gastronomique et ont passé une journée pleine de bonne humeur, de souvenirs partagés.



Ce jour-là, fête des grands-mères, toutes les mamies ont reçu une fleur ; Monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint ont remis une belle orchidée à Mesdames PLUMENTIE Olivia et ANDRIEUX Paulette, les deux plus âgées de l'assemblée, enchantées de cette attention.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 24 AVRIL 2016

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 SIMONET Emmanuel	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : La séance était publique.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'ANNEE 2016

Ils s'équilibrent en dépenses et en recettes :

➤ PRINCIPAL

- Section de fonctionnement : **656 909.90 €**
- Section d'investissement : **929 607.25 €**

➤ ASSAINISSEMENT

- Section de fonctionnement : **43 270.81 €**
- Section d'investissement : **43 276.00 €**

➤ LOTISSEMENT

- Section de fonctionnement : **9 251.90 €**
- Section d'investissement : **10 000.00 €**

TRAVAUX AUX BATIMENTS SCOLAIRES

Monsieur le Maire propose de changer les barillets des portes de la cantine et de l'école ce qui nécessite le remplacement de l'alarme de l'école.

Après consultations, Le Conseil Municipal retient les propositions de LOGISUR de CELLES et de la SAS LAFAYE de MONTAGRIER.

ACHAT D'UN TERRAIN AU BOURG DE CELLES A PROXIMITE DU CIMETIERE

Suite à un entretien avec Madame SIXTE, il ressort qu'elle serait vendeuse de la parcelle cadastrée Section AB n° 276 qui jouxte les terrains communaux. En prévision d'aménagements futurs, Monsieur le Maire propose cet achat.

Le Conseil Municipal décide cette acquisition et la commune prendra les frais notariés à sa charge. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte.

ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEES

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes du Pays Ribéracois n'a plus la compétence pour l'entretien des sentiers de randonnées P.D.I.P.R. du Tocannais. Après consultations, Monsieur le Maire présente la proposition d'Alaije.

Le Conseil Municipal retient ce prestataire pour l'année 2016.

LOGEMENT DE L'ECOLE / REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE A GAZ

Monsieur TELEMAQUE, Adjoint au Maire en charge des bâtiments communaux, présente les devis de réparations ou de remplacement du matériel ; Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer. Il décide le changement de la chaudière à gaz et retient le devis des ETS JAMOT.

SEANCE DU 24 AVRIL 2016 suite...

DEMATERIALIZATION – TELETRANSMISSION DES ACTES COMMUNAUX

Monsieur le Maire explique que, dans la logique actuelle de développement de l'administration électronique et de la volonté de modernisation de l'Etat, il est désormais possible de procéder à l'envoi de nos documents au contrôle de légalité de façon dématérialisée et sécurisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les conventions avec Monsieur le Préfet de la Dordogne et l'Agence Technique Départementale 24.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Secours Catholique de Périgueux sollicite le soutien financier de la commune pour mener à bien leurs différentes missions.

Cette sollicitation n'est pas retenue.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur le Maire présente les demandes de :

- Monsieur DESVEAUX Francis de Celles et Monsieur DUBREUIL Pascal de Ribérac qui recherchent un emploi d'agent technique polyvalent,
- Monsieur MARTINEZ Jimmy de Montbron pour un poste de technicien/ingénieur de l'environnement

Le Conseil Municipal constate qu'il n'y a pas de poste vacant ; une réponse défavorable leur sera donnée.

UTILISATION DE L'ETANG COMMUNAL ET/OU DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de Monsieur CLUGNAC Fabrice, agent de la CCPR responsable des Travaux d'Activités Périscolaires de CELLES, et de La Résidence du Val de Dronne qui souhaitent utiliser l'étang communal de manière ponctuelle en semaine pour les enfants et les résidents.

Le Conseil Municipal donne son accord sous la responsabilité de chaque organisateur et en fonction des disponibilités.



Le fleurissement des espaces verts agrmente joliment notre bourg !

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 27 MAI 2016

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusés : DEMARTEAU Christiane (pouvoir à Francis ROUSSARIE), BROUILLAUD Denis

Absent : SIMONET Emmanuel

Secrétaire de séance : PERRARD Andrée

La séance était publique.

TRAVAUX A LA CANTINE

Monsieur le Maire propose la restauration des peintures et l'insonorisation de la cantine.

Le conseil demande une estimation de l'opération et charge Francis TELEMAQUE de faire établir les devis.

DEMANDE D'EMPLOI

Monsieur RABOT de CELLES sollicite un emploi de cantonnier.

N'ayant pas de poste vacant, sa demande n'est pas retenue

UTILISATION DE LA HALLE

L'atelier de Musique Pop Rock de Ribérac avec l'association « Double Prod » demandent à disposer de la halle le samedi 18 juin en soirée pour un concert donné par les élèves de l'antenne du Grand Ribéracois du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne.

Le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Prévu par l'INSEE du 19 janvier au 18 février 2017 pour la commune de CELLES, Monsieur le Maire va désigner par arrêté, Sylvie MATHIEU, secrétaire de mairie, en qualité de coordonnateur communal.

COMICE AGRICOLE De l'Ancien Canton de Montagnier

**Il aura lieu à CELLES
Le samedi 03 septembre 2016**

**La préparation
de cette fête traditionnelle et rurale
est en cours...**

**« Anaïs »
sera l'ambassadrice de la commune
ce jour là**



« Abel » Nous a quittés



(le Conseil Municipal / élection de juin 1995)

Toujours disponible, estimé de tous, Abel a siégé en tant que Conseiller Municipal puis Adjoint pendant 24 ans. Monsieur le Préfet lui a décerné la médaille d'honneur communale pour cet engagement.

Il s'est impliqué dans les différentes associations locales, Amicale Laïque et Comité des Fêtes se dévouant pour l'animation de sa commune.

Agriculteur et éleveur dans l'âme, sa passion l'a conduit à s'engager au sein du Comice Agricole Cantonal depuis 1968, il se faisait une joie d'organiser le prochain Comice à CELLES en septembre, son dernier en tant que trésorier. Les aléas de la vie en ont décidé autrement.

Un jeune Cellois honoré

Suite à sa formation au sein de l'entreprise DUVERGT à RIBERAC, le lundi 6 juin 2016, à la Préfecture, entouré de ses parents et de Monsieur le Maire, Benjamin POUPARD, lauréat du concours « un des meilleurs apprentis de Dordogne » s'est vu décerner la médaille d'argent départementale et régionale dans la spécialité « Serrurerie Métallerie ».



Félicitations pour sa réussite qui présage une carrière professionnelle très prometteuse.

AMICALE LAÏQUE

L'association a poursuivi ses actions afin de financer les différentes activités prévues en faveur de nos petits Cellois :

- **Le 20 Février, succès de la soirée spéciale année 80.**

Les participants se sont régalés avec la choucroute cuisinée par Patrick SOREY, boucher à Tocane.



- **Le 27 mars, réussite du loto animé par CHANTAL**

Les joueurs et les gagnants étaient satisfaits de leur soirée notamment avec le bingo qui a remporté un grand succès.

- **Le vide-grenier du 1^{er} mai,**

Journée conviviale malgré le vent. C'est une trentaine d'exposants qui ont réalisé des affaires plus ou moins prospères.

- **Le 8 et 29 mai, la tenue du « cabanon de l'étang »** ne restera pas dans les annales mais nous avons passé de bons moments.

Le résultat de ces animations nous a permis de participer (1000 €) à la classe de découverte en AUVERGNE ; les enfants y ont passé une semaine enrichissante et dépayssante début Avril.



La soirée de fin d'année se déroulera à GRAND-BRASSAC le vendredi 1 juillet.
À l'issue du spectacle, la restauration sera assurée par les membres de l'APE

A l'école . . .

Cette année les élèves de CE2/CM1/CM2 participent au concours de la résistance et de la déportation. C'est grâce à cette participation que les 28 élèves ont eu la chance de rencontrer Vincent Garcia, un résistant-déporté de Dordogne. Il est venu témoigner de son passé : sa fuite d'Espagne pour échapper à son pays déchiqueté par une guerre civile, son arrivée en France, son rôle dans des actions de résistance comme agent de liaison. Enfin il a décrit comment il a été arrêté en 1943, conduit à la Gestapo de Limoges et puis déporté au camp de Buchenwald.

Avec des mots très simples mais très durs, il a raconté les heures interminables à se tenir debout en attendant la fin de l'appel qui avait lieu 3 fois par jour, le manque de nourriture, la vie dans les camps, la perte de l'identité pour ces dizaines de milliers de prisonniers qui étaient devenus des numéros. Lui avait le matricule 42 553.

Très intimidés, les élèves ont été très attentifs à ce récit et se sont empressés de poser des questions telles que : Avez-vous entendu l'appel du Général De Gaulle ? Aviez-vous une arme ? est-ce que vous connaissiez Jean Moulin ? Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ? Quelle est la première chose que vous avez faite en sortant des camps ?

Cette rencontre s'est terminée quand Vincent Garcia a insisté sur le fait que les enfants devaient être des transmetteurs de mémoire.

Pour le remercier de sa venue, les élèves ont chanté le poème la « rose et le réséda ».



La maîtresse, Sandra Labalme, l'a choisi comme point de départ du travail pour le concours de la résistance à l'issue duquel les enfants sont lauréats dans la catégorie « Création Mixte ». En présence des parents, du comité de liaison et du prix du concours national de la résistance et de la déportation de la Dordogne et de la municipalité, une remise de prix a eu lieu le 27 juin en récompense de leur implication.

Sous le soleil caché d'Auvergne

Lundi 4 avril, les 52 enfants de l'école, les enseignants et les accompagnateurs sont allés en Auvergne pour une semaine.

C'est dans le brouillard qu'ils sont arrivés à Super Besse. Cela n'a pas empêché les enfants de partir en randonnée pour l'après-midi.



Malgré un début de séjour pluvieux, les enfants ont pu découvrir les volcans d'Auvergne grâce aux randonnées proposées.



Ils ont fait de l'escalade, du tir à l'arc, sont allés visiter des carrières, le volcan à ciel ouvert de Lemptéguy, une fromagerie



et c'est bien fatigués mais contents qu'il sont revenus à l'école

Association Celles Tennis Club (Tennis Loisirs)



Cette année, les rencontres tennistiques du CTC se tiendront du 1er au 13 août. Au programme, des rencontres de doubles dames, hommes et mixtes ainsi que des simples réservés aux hommes de plus de 60 ans. Venez nombreux participer à des matches où le plaisir et l'ambiance familiale sont les maîtres mots !

Les remises des prix ainsi que l'apéritif de fin de quinzaine auront lieu à la salle des fêtes de Celles le samedi 13 août juste avant le traditionnel repas.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Christiane : 06.85.05.30.67

Jean-Rémi : 06.87.51.44.52

Une séquence de tennis à l'école de Celles encadrée par Christiane DEMARTEAU, enseignante bénévole de l'école de tennis du TC Val de Dronne, a été réalisée sur le dernier trimestre.

Et toujours la possibilité de jouer toute l'année :

Carte : 15€ la semaine

30€ l'année

Renseignements à la mairie de Celles ou Gaël : 06 19 88 16 88



AFFILIE

Fédération Française de Tennis

Quasiment une année sportive écoulée pour ce jeune club de tennis multi sites et le bilan est probant. Le club compte 115 licenciés soit 15% d'augmentation.

4 axes majeurs avaient été définis pour développer le club efficacement :

- 1- **Proposer une école de tennis de qualité.** L'embauche d'un enseignant 3h/semaine a permis de proposer de nouveaux créneaux. 55 enfants sont répartis sur 7h de cours hebdomadaires.
- 2- **Développer une section « tennis adapté ».** Le club a obtenu le Label Valides Handicapés qui permet d'encadrer un groupe de 10 adultes handicapés mentaux. **Compétition à Clairac 47 →**
- 3- **Participer à un maximum de compétitions adultes** départementales et régionales. Un tournoi interne a été instauré. Les résultats sont bons.
- 4- **Pérenniser la pratique du tennis loisir sur toutes les communes.** Tous les terrains sont utilisés lors d'entraînements, de matches de compétitions, d'animations diverses, La vocation de ce nouveau club est aussi de « maintenir en vie » nos structures tennistiques rurales et la meilleure façon est d'y jouer !



Afin de clôturer cette saison en beauté, un après-midi sportif et festif sera organisé le 2 juillet au camping du pré sec de Tocane et sera proposé aux licenciés, partenaires et élus des municipalités.

Contacts du club : Grégoire AUTHIER : mail 13240666@fft.fr ou Facebook : @TcValdeDronne

Club Athlétique Cellois

Sportivement,

- ⚽ Le CAC a eu une 2^{ème} partie de championnat compliquée puisque sans victoire. Le club savait que la saison serait dure avec un effectif trop diminué. Sa relégation de promotion de deuxième division n'est pas surprenante mais décevante pour ceux qui œuvrent pour le CAC.
- ⚽ L'équipe réserve, qui joue en foot à 7, termine à la seconde place dans son championnat 3^{ème} division avec la meilleure attaque et plus de 60 buts marqués.
- ⚽ L'équipe de foot loisirs à onze dirigée par « Gardèche » et « Zébulon » a effectué quelques matchs amicaux contre des équipes voisines des Hauts-de-Dronne ou de Petit-Bersac.
- ⚽ Nous avons participé au 11^{ème} tournoi de l'amitié de Villeteureix au mois de mai et nous sommes classés à la 4^{ème} place sur dix équipes engagées.
- ⚽ En ce mois de juin, grâce aux sponsors que notre dirigeant « Zébulon » sollicitent tous les ans, le CAC a organisé au stade « Roger ANDRIEUX » un tournoi à onze en catégorie U15 où 7 équipes se sont disputées la super coupe de valeur.



- ⚽ Le club a organisé un tournoi de sixte le samedi 18 juin en catégorie séniors et vétérans ; d'importants lots sont venus récompenser les vainqueurs.

Autres manifestations,

- deux lotos le 3 janvier puis le 21 février
- un concours de belote le 19 mars avec une soixantaine d'équipes.
- Un voyage au Futuroscope pour les joueurs et dirigeants
- La tenue du cabanon de l'étang de Celles le 5 juin ; plus de 30 personnes sont venues se restaurer, le vice-président « Jean-Jacques », toujours dévoué, était responsable de la plancha.

Les récompenses,



Au mois d'avril, les dirigeants se retrouvaient à la soirée des bénévoles organisée par le district.

Cette année, le CAC avait nommé

← Sébastien OUVRADOU que l'on surnomme Canto et Jean-Luc GIROUX appelé le plus souvent Guy Lux →

Ils ont reçu la médaille d'honneur pour plus de 20 années au club.



Pour terminer sa saison, le CAC a tenu son assemblée générale le Dimanche 26 juin à la salle des réunions de la mairie et a préparé sa nouvelle saison. Merci aux bénévoles qui se dévouent tous les dimanches afin de faire vivre le club...

APRES-MIDI DETENTE CELLOISE

Dans le cadre de notre après-midi détente de chaque mois, nous avons mené diverses activités en plus des traditionnels jeux de cartes et de société. Nous nous sommes adonnés au pliage recherché des serviettes de table dans le cadre du repas destiné aux aînés de la commune.

A partir d'avril, la confection des fleurs pour le comice agricole a pris le relais.

Au mois de Mai, nous nous sommes octroyés une journée à jouer les touristes, en collaboration avec les cars Lachaud. Cette promenade nous a menés de la ferme du Parcot à la savonnerie de Bourgniac en passant par l'Abbaye d'Echourgnac et le moulin de Duellas. Le midi, un agréable repas nous attendait à Saint Barthélémy de Bellegarde. Ce fut un superbe moment et chacun est prêt à renouveler l'expérience ultérieurement.



Nous espérons qu'à la lecture de cet article, d'autres Celloises et Cellois viendront nous rejoindre.

Pour tout renseignement, contactez Andrée au 05.53.90.77.30

PETANQUE CELLOISE

Rendez-vous au boulodrome pour le CONCOURS DE PETANQUE
Samedi 10 septembre 2016
A 14h00,
Suivi d'un repas à 20H
Venez nombreux !!!



Loisirs & Découvertes

Notre nouvelle saison a débuté le 24 avril, par une marche et la "tenue du cabanon" de l'étang suivies d'un repas. Le nombre de marcheurs de ce jour est resté stable par rapport aux années précédentes.



22 promeneurs
3 enfants

Malgré la fraîcheur, une quarantaine de repas ont été servis,



Le jambon braisé était aux dires de tout le monde excellent.

La marche du samedi 7 mai après-midi à Chapdeuil a réuni 11 promeneurs peu nombreux mais motivés. Le pont du 8 mai explique s'en doute cela. Il nous faudra tenir compte des impératifs du calendrier pour les prochaines programmations.

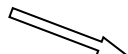
Nous remercions Madame le Maire pour le rafraîchissement qu'elle nous a offert en fin de parcours.



Les intempéries du mois de mai n'ont pas favorisé la venue des randonneurs. Le placement en vigilance orange nous a conduits à annuler la marche du 28 mai à Grand Brassac.



Réussite de la promenade au clair de lune du 11 juin qui a rassemblé 49 participants. Le repas échelonné sur le circuit fut apprécié par tout le monde. Nous nous sommes quittés tard dans la nuit, contents, repus et fatigués. A renouveler.....



Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux lors de nos prochaines sorties. Toutes les informations concernant nos activités sont disponibles sur le site internet :

<http://promenadeacelles.wix.com/promenade-a-celles24>

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : **promenadeacelles@gmail.com** ou par téléphone 05 53 90 41 27
Nous restons à votre disposition.

N'oublions pas le 3 décembre, la journée au profit du Téléthon organisée les associations Celloises.

GESTION PLAN D'EAU

Saison 2016 à l'étang communal



Malgré une météo peu clémente à la pêche et au pique-nique, 18 journées tenues par les associations communales se sont bien passées avec un lâcher de truites effectué tous les dimanches matins par Sébastien, Hervé et Christian. Des gardons ont été relâchés en début d'année afin de repeupler la population piscicole.

« Même les promeneurs nous ont aidés »



Après avoir été pesées et mesurées, elles ont retrouvé leur élément naturel quelques minutes plus tard...

Félicitations aux pêcheurs !



Dimanche 19 juin, une carpe de 9,44 Kg

Dimanche 29 mai, une carpe de 8 Kg

N'oubliez pas notre traditionnel concours de pêche

Le samedi 16 juillet à partir de 14 heures pour les inscriptions

10 euros pour les adultes / 5 euros pour les enfants de moins de 12 ans

Le soir, un succulent repas vous sera préparé par l'association et nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au ☎ **05.53.90.77.30 jusqu'au 15 juillet inclus.**

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE



Lors du **CHALLENGE** des
organisateurs de ball trap
« **Bernard GRASSEAU** »
du 1^{er} mai,
les Cellois se sont distingués

Félicitations !

L'ASSEMBLEE GENERALE a eu lieu
le VENDREDI 17 JUIN au local des chasseurs
Le compte rendu des activités de la précédente saison laisse apparaître une saine
gestion.
le bureau est reconduit dans son intégralité.

EN PREVISION,

La société de chasse organise :
1°) un **BALL TRAP** LES 30 ET 31
JUILLET
Les fines gâchettes seront les
bienvenues
2°) Pour les amateurs, la **chasse au
sanglier en battue** qui reprendra le 15
août...

Comme chaque année, les cartes sont
en vente à la mairie
Renseignements auprès du
Président : Tél 06 30 99 61 03



COMITE PAROISSIAL



Le 2 mai,
le fleurissement des croix

Nous perpétuons
la tradition des rogations,
trois jours précédant immédiatement
le jeudi de l'Ascension



Pèlerinage
autour du hameau et
de la chapelle de Saint Mandé
pour la clôture
du Mois de Marie



Merci à celles et ceux qui contribuent à la continuité de ces cérémonies
ainsi qu'à la préparation du pèlerinage à Saint Jean de La Lande

LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association s'efforce d'accompagner la municipalité lors des différentes commémorations des cérémonies nationales et locales.

Par ailleurs ses portes drapeaux, très disponibles, répondent toujours présents aux sollicitations des habitants de la commune ou celles des autres municipalités.

Cérémonies du premier semestre :

- 19 mars :** Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
26 avril : Journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
Dépôt de gerbe au camp HERIC.
8 mai : Commémoration du 71^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



La population, venue nombreuse assister à la cérémonie, s'est déplacée en cortège de la mairie au monument aux morts puis au cimetière.

Les enfants de l'école ont clos la cérémonie au monument aux morts par l'interprétation d'un chant « La rose et le réséda » sous la houlette de leur maîtresse madame LABALME.

- 18 juin :** Commémoration du 76^{ème} anniversaire de l'Appel de juin 1940.

Mise à l'honneur :



A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, en reconnaissance de ses 17 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau, Monsieur FOURGEAUD Louis Elie a reçu le diplôme d'honneur et l'insigne distinctif sous le regard de la population en présence du Commandant Jean Rémi DEMARTEAU, Président de la Fraternelle Celloise des Anciens Combattants, de Monsieur le Maire, de son gendre le Major Jean Yves ESTRADE et son petit-fils Jérémy FOURGEAUD.

Toutes nos félicitations à Elie.

Information aux anciens combattants d'Afrique du Nord :

l'article 132 de la loi no 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 étend le bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord, militaires d'active et appelés du contingent, agents de la fonction publique et assimilés, dont les droits à pension ont été liquidés avant le 19 octobre 1999.. Cette mesure est effective depuis le 1er janvier 2016. Les pensions de retraite concernées pourront être révisées à compter de la date à laquelle les intéressés en auront fait la demande.

Il convient d'envoyer une demande par courrier au service des retraites de l'état 10 boulevard Paul Doumergue 44964 Nantes cedex 9.

Et joindre :
- Copie de votre titre de pension,
- Copie du justificatif de campagne double,
Copie recto-verso de votre carte nationale d'identité (CNI).

COMITE DES FETES

LES 6, 7 et 8 AOUT...

C'EST LA FETE!

- Sous la halle, au bord de l'étang communal, à proximité du boudrome parking paysager et ombragé
- Accueil convivial assuré
- Attractions foraines, manèges,

DIMANCHE

8H30 : PROMENADES
ACCOMPAGNEES « pédestres »
8 et 15 Kms ou

« à VTT » 15, 30 et 50 Kms

9H00 : CONCOURS DE PECHE

TOUTE LA JOURNEE :
vide grenier, possibilité de
restauration sur place

16H00 JEUX pour les enfants

SOIREE animée par DJ Pascal
DURAND

23H00 FEU D'ARTIFICE



SAMEDI

21H00 :
SUPER



Sous la halle
animé par Chantal

LE PROGRAMME DU WEEK-END



**ENEZ
NOMBREUX !**

LUNDI

14 H 00 : CONCOURS DE PETANQUE
A PARTIR DE 19H :

Soirée **DISCO GRATUITE** avec possibilité de
restauration sur place (Moules/frites)

22H00 : Départ de la montgolfière





Les Coordonnées

11 rue Couleau - 24600 Ribérac

Tél. 05 53 92 50 60

E-mail : contact@cc-paysriberacois.fr

VISITEZ le Site : www.cc-paysriberacois.fr

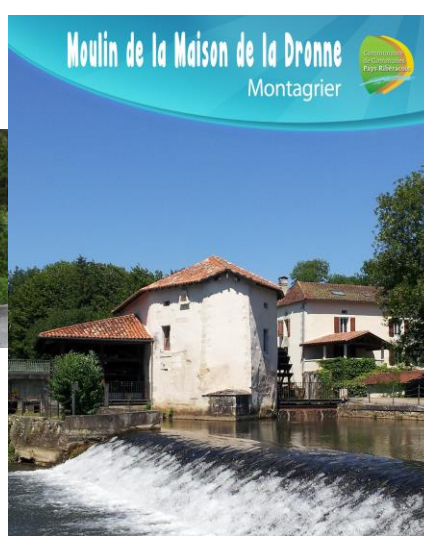
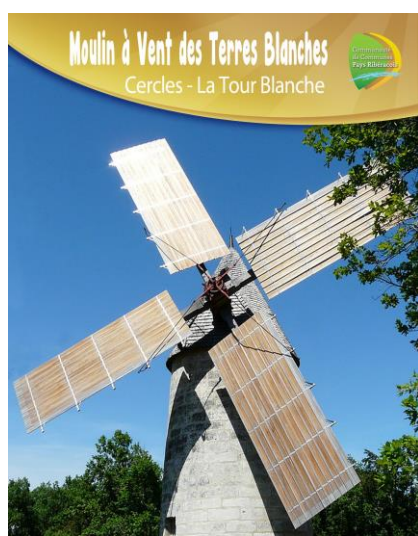
Toutes les informations utiles sont à consulter

En cette période estivale : **visitez Le Périgord autrement ...**

Guide des hébergements

Guide Touristique

Les piscines
de Ribérac et Vertaillac



**Préserveons notre environnement, soyons tous responsables,
montrons l'exemple...** <http://www.smctom-riberac.com>

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES :

Ribérac : Lundi au samedi : 8h30-12h30 / 14h30-18h30

Tocane St Apre : Mardi - samedi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vertaillac : Mardi - jeudi - samedi : 9h-12h / 14h-18h



A chaque déchet sa poubelle...
Distribution des sacs en mairie

ATTENTION AU FEU



Message du Service Départemental d'Incendie et de Secours 24

Respecter la réglementation sur l'usage du feu

En Dordogne, c'est au printemps que le risque de propagation des feux est le plus élevé. L'été est aussi une période sensible.

C'est pourquoi, **pendant les périodes du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre, les feux (incinération des déchets végétaux, barbecues, feux de camp...) sont interdits en zones boisées et aux abords de ces zones.**

Remplir ses obligations de débroussaillage

Toutes les constructions situées en zones boisées ou à moins de 200 mètres de ces zones **sont concernées**. Le propriétaire des constructions doit assurer le débroussaillage 50 mètres autour de ses constructions et 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès.

A CELLES, un tiers du territoire est boisé !!!



**La prévention du risque d'incendie de forêt est l'affaire de tous.
En adaptant notre comportement, particulièrement pendant les périodes à risque,
chacun peut contribuer à protéger la forêt.**

Renseignements à la mairie ou sur le site de la Préfecture <http://www.dordogne.gouv.fr/>
(recherche : incinération végétaux)

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Le 27 février 2016, Maya Erika Aurélia MAZEAU, Flayac
Le 04 mars 2016, Lucas Robert DESCHAMPS, Lasfayas
Le 19 avril 2016, Yannis Paul Christian PLUMENTIE COUSSIN, Le Bourg
Le 20 mai 2016, Thaïs PREDIGNAC, La Poughe Basse



BAPTEME CIVIL

Le 17 avril 2016, Maël AUTHIER DEMARTEAU, Le Boisset
Le 17 avril 2016, Tom AUTHIER DEMARTEAU, Le Boisset



DECES

Le 18 janvier 2016, Emile Lucien BROUAGE, Le Breuilh
Le 18 janvier 2016, Jean André Robert SIMONET, Plumentie
Le 04 mars 2016, Abel Marcel ETOURNEAU, Les Brousses
Le 23 mai 2016, Marcel CLUGNAC, Léparre
Le 25 mai 2016, Alain PRADEAU, La Pauze

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Monsieur et Madame CRUET Xavier, Sandrine et leurs enfants, La Féronie
- Madame SAEGHER Nancy, La Croze
- Monsieur TARDIEU Julien et sa fille, Moulin Gayau
- Monsieur DESVEAUX Francis, Monsieur DUDRAT Arnaud, Léparre
- Monsieur et Madame RABOT Jean, Corinne, Le Bourg
- Monsieur et Madame LECOUFFLARD Georges, Côte
- Monsieur GASSE Gilles et Madame NAULLEAU Nathalie, Le Bourg

**NOUVEAUX
ARRIVANTS !**
Vous êtes
invités à vous
présenter à la
mairie où toutes
les informations
utiles vous
seront
communiquées

A NOTER

CIMETIERE

Tous travaux dans le cimetière doivent faire l'objet, au préalable, d'une déclaration à la mairie.

Des incivilités y ont encore été constatées (vols, dégradations)

Cela est inadmissible !



Contacts et numéros utiles

SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

MAIRIE / TEL. 05 53 91 96 61

- Secrétariat : Sylvie MATHIEU
Permanences : lundi : 08h30/12h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/12h00 – 13h30/17h00
Samedi : 9h00/12h00
Mail : mairiecelles24@wanadoo.fr

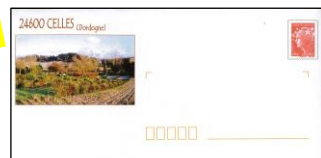
Congés d'été : du 13 au 16 juillet 2016 inclus
du 17 septembre au 1^{er} octobre 2016 inclus

- Bibliothèque : responsable Chantal ROUGIER / Tél. et permanences : idem mairie
Merci aux personnes qui donnent des livres.
→ Salle Multimédia :
- Responsable de l'initiation : Philippe JABIOL Tél. 06 30 99 61 03
- Accès libre et gratuit aux heures d'ouverture de la mairie
A NOTER : les mineurs seront accompagnés d'un parent ou responsable légal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable : Chantal ROUGIER TEL. 05 53 91 96 61
Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

Vente d'enveloppes personnalisées



Congés d'été :

L'APC sera fermée le 16 juillet et du 1er au 20 août 2016 inclus

Merci de vous adresser à l'agence de RIBERAC pendant cette période

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

(REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE CELLES ET GRAND-BRASSAC)

- Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC TEL. 05 53 90 73 85
- Classes du PRIMAIRE à CELLES TEL. 05 53 91 97 61

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

- Christine TELEMAQUE, cantinière ←
- Colette DOYEN, responsable de la garderie ← TEL 05 53 90 43 45
- Chantal ROUGIER, surveillante ←

SALLE DES FETES OU LA HALLE

Renseignements et réservations à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

CONTACTS D'URGENCE

SAMU 24 : 05 53 07 88 36 ou ☎ 15

GENDARMERIE de TOCANE ST APRE : 05 53 92 57 55 ou ☎ 17

POMPIERS (Centre de secours de RIBERAC) : 05 53 90 04 40 ou ☎ 18

CONTACTS CLIENTS

ELECTRICITE

EDF fournisseur / conseiller ☎ 09 69 32 15 15
ERDF accueil raccordement/réseau ☎ 0810 055 693
DEPANNAGE : ERDF ☎ 09 726 750 24
Site Internet : www.erdfdistribution.fr

TELEPHONE

Orange France TELECOM dérangement
ligne particuliers ☎ 10 13
Site Internet : www.1013.fr

EAU

DEPANNAGE : SOGEDO Ribérac renseignements ☎ 05 53 90 07 35
URGENCE soir et week-end : 05 53 30 21 98
Site Internet : www.sogedo.fr